

Service de Gestion de la Résidence de l'IUSJC - Eyang

Contacts (694 704 175M Djeumen Constant), ou

(Josephine Abega 655 463 362), (694 100 593 Mireille Matchim), (Vanina Kamdoum 699 035 857)

Yaoundé, le 12/05/2025

Résidence étudiante :

I- Instructions de paiement (très important)

Les paiements se font dans n'importe quelle **agence UBA** dans le compte : **Institut Saint Jean / Résidence No 10033 05218 18031000071 53.**

Pour les dépôts :

Il est impératif de renseigner les **NOMS**, **PRENOMS** et **NUMERO D'ETUDIANT** de votre enfant dans la case « dépôt effectué par ».

Pour les virements :

Il est impératif de renseigner les **NOMS**, **PRENOMS** et **NUMERO D'ETUDIANT** de votre enfant dans le motif du virement.

II- Inscriptions:

Les pré-inscriptions se font uniquement en ligne via un formulaire dont le lien vous sera communiqué.

Le renouvellement du bail à la Résidence Universitaire par les étudiants ayant eu une chambre durant l'année académique 2023-2024 n'est pas automatique. Les éléments suivants seront pris en compte par le responsable de la Résidence, M. DJEUMEN PAHO pour accorder une chambre en 2024-2025 :

- **non dégradation** de la chambre durant l'année 2023-2024,
- **respect des règles du vivre ensemble** (hygiène, bruit, discipline, participation aux travaux collectifs...)
- paiement en temps et en heure des dépassements de charges eau-électricité.

A partir du 01 juin, le service de la résidence publiera la liste des étudiants autorisés à se réinscrire.

Les chambres sont affectées par ordre de paiement.



















Service de Gestion de la Résidence de l'IUSJC – Eyang

Contacts (694 704 175M Djeumen Constant), ou

(Josephine Abega 655 463 362), (694 100 593 Mireille Matchim), (Vanina Kamdoum 699 035 857)

III- Échéances de paiement pour l'année académique 2025-2026 :

Libellés	Dates paiements	Chambre individuelle	Chambre double
Caution	Au moment de la réservation après publication des listes	60.000	30.000
Loyer	Avant remise des clés au plus tard le 15 août 2024	600.000	300.000
Total		660.000 FCFA	330.000 FCFA

- Les clés ne seront remises que si les frais d'hébergement et d'inscription sont intégralement réglés.
- La chambre doit être libérée au plus tard 10 juillet de l'année suivante.

La résidence peut accueillir 232 étudiants

- 112 chambres doubles non mixtes (les étudiants en chambre double peuvent choisir leur binôme)
- 10 chambres individuelles.
- 1 Salle des fêtes de 130M2.

IV- Règles applicables à la résidence :

- 1. Charges locatives: forfait inclus pour chaque chambre individuelle ou double:
 - Electricité: 30 KW/h mois et par chambre
 - Eau: 3 m³/ mois et par chambre
 - o Toutes les chambres sont équipées d'un compteur individuel relevé tous les mois. Tout dépassement sera facturé
 - 200 FCFA/KW
 - 400 FCFA/ M3 supplémentaire.

(La résidence est raccordée au générateur de l'école qui est activé de 6h à 23h en cas de coupure ENEO.)

- 2. Entretien : le responsable de la résidence réalise des visites de contrôle périodiques des chambres en la présence des étudiants.
- 3. Les chambres et couloirs ne sont pas mixtes.





















Service de Gestion de la Résidence de l'IUSJC – Eyang

Contacts (694 704 175M Djeumen Constant), ou

(Josephine Abega 655 463 362), (694 100 593 Mireille Matchim),(Vanina Kamdoum 699 035 857)

V- Equipements fournis:

Chambre individuelle	Chambre double
1 salle de bain avec douche, lavabo et WC 1 balcon avec un évier extérieur 1 lit simple 1 matelas 2 filtres à eau à chaque étage, 1 connexion internet liée à la fibre optique 1 bureau 1 meuble cuisine	1 salle de bain avec douche, lavabo et WC 1 balcon avec un évier extérieur 1 lit simple mezzanine 1 lit simple 1 matelas par lit 2 filtres à eau à chaque étage, 1 connexion internet liée à la fibre optique 2 bureaux 1 meuble cuisine

Ne sont pas fournis : la plaque de gaz, le frigo, la moustiquaire et les rideaux

VI- Sécurité:

- 4 gardiens jour et nuit pour l'école
- 2 gardiens jour et nuit pour la résidence
- 2 chiens dressés
- Caméras de vidéosurveillance pour les parties communes
- Deux membres du personnel résident de manière permanente dans la résidence. Un responsable technique et l'infirmière du Campus.

Le service de la résidence de l'IUSJC

















